



REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Dossier d'enquête publique

COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de l'article R123-8 du code de l'environnement, le présent dossier d'enquête publique comprend :

1. NOTE DE PRESENTATION

2. DOSSIER DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

- A. Rapport de présentation
- B. Dispositions réglementaires
 - Règlement
 - Plan des zones de publicité
- C. Annexes
 - Limites d'agglomération : arrêté municipal du 11 mars 2019 et plan correspondant
 - Plan des lieux d'interdiction légale et réglementaire de la publicité

3. AVIS EMIS PAR LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES SUR LE PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE ET PAR LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS)

- A. Avis du Conseil départemental du 23 mai 2019
- B. Avis de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée du 12 juin 2019
- C. Avis de la CDNPS réunie le 18 juin 2019
- D. Avis de la Chambre de commerce et d'industrie du Val d'Oise du 23 juillet 2019
- E. Avis de l'Etat du 30 juillet 2019

4. BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

5. MENTION DES TEXTES QUI REGISSENT L'ENQUETE PUBLIQUE